

Ville de Quimper

Conseil de quartier d'Ergué-Armel

Séance du 12 mai 2022

Animation : Daniel TRELLU

Gestion du temps : Jean-Marie RENAULT

Secrétaire de séance : Gaëtane MONTROYA

Présents : 16

Excusés : 7

Absents : 30

Début de la réunion : 20h05

1. Validation du compte-rendu de la plénière du 31.03 - 2'

Pierre COLLOREC demande qu'on modifie le compte-rendu et qu'on indique qu'il n'a pu mentionner les questions qu'il avait soumis au préalable au comité d'animation lors de la dernière rencontre. Le comité d'animation revient dessus en indiquant que le temps de la plénière était écoulé et qu'ils ont décidé de mettre ce sujet en 3^{ème} point afin de les aborder. Le compte-rendu sera modifié par le service démocratie de proximité.

2. Validation de l'ordre du jour - 2'

Pierre COLLOREC indique qu'il n'est pas mentionné sur l'ordre du jour le point sur l'îlot Flaubert alors qu'il l'avait soumis par mail au comité d'animation. Celui-ci répond que ce point va être abordé dans « questions diverses ». Néanmoins, il s'avère après échange, qu'il y ait eu un quiproquo sur la demande. Ainsi, il est demandé à l'ensemble des membres s'ils sont intéressés d'inviter un membre de l'association de l'îlot Flaubert à la prochaine plénière pour présentation de leur problématique et

échanges avec le conseil de quartier. Proposition validée par l'ensemble des membres. Pierre va contacter Alain LEMOINE, membre de l'association.

3. Questions diverses 20'

Talus classés :

Pierre COLLOREC a indiqué qu'un propriétaire de parcelle ne respectait pas l'arrêté établi par la mairie sur les talus classés du Braden. Les dits talus sont classés en EPP (espaces paysager protégés) et ne peuvent être aménagés. Cependant, un propriétaire a installé une palissade sur le talus de sa propriété.

Margaux PHILIPPE explique que les services ont l'information et qu'ils sont actuellement entrain de vérifier le bornage du cadastre pour répondre à cette problématique. Affaire à suivre.

Maison des associations :

Pierre COLLOREC avait alerté dernièrement le conseil de quartier sur l'appellation de la maison des associations du Braden. Il est inscrit actuellement sur celle-ci « la maison Waldeck-Rousseau ». Les usagers ont donc souvent des difficultés à trouver l'espace et/ou à comprendre l'utilité de ce lieu.

Margaux PHILIPPE indique qu'anciennement dès qu'un nouveau local était construit/ aménagé par la Ville, celui-ci prenait le nom d'une personnalité. Cependant, la problématique a bien été relevée par la municipalité actuelle. C'est pourquoi un changement est en cours.

PLU (plan local d'urbanisme) :

Pierre COLLOREC a alerté le service démocratie de proximité sur la difficulté à lire le PLU sur le site cadastre.gouv. Il propose que celui-ci soit directement accessible via le site de la Ville.

Gaëtane MONTOYA questionne l'ensemble des membres afin de savoir si la problématique est commune/ récurrente pour les membres. Quelques personnes s'expriment sur la difficulté de comprendre les étapes pour arriver à une lecture de cadastre.

La problématique est partagée au service informatique de la Ville qui se penche sur une solution.

Affaire à suivre.

Route de Bénodet :

David DUVOLLET souhaite partager une information qu'il a reçu lors d'un atelier sur le plan mobilité 2030. Lors d'une précédente plénière, les membres du CQ se demandaient pourquoi le conseil départemental a décidé de concerter sur deux temps différents les riverains et les commerçants alors que le chantier concerne les deux publics.

Il s'avère que la volonté du CD en procédant ainsi était d'assurer plus d'écoute en rassemblant peu de monde et de pouvoir entendre des problématiques qui sont différentes selon les publics.

Margaux PHILIPPE apporte de nouveaux éléments sur ce chantier : Le CD et la Ville de Quimper ont défini les grandes lignes des travaux à venir, néanmoins cela reste en phase d'étude. Il souhaite affiner le projet en consultant les commerçants et les riverains (via une consultation numérique qui se déroulera du 22/06 au 22/07).

Une réunion publique aura lieu le 28/06 prochain. Les riverains et associations de quartier concernés seront invités par voie postale.

Un membre du CQ demande s'il est possible d'avoir le calendrier du futur chantier, Margaux PHILIPPE répond que celui-ci sera partagé lors de la réunion publique.

Rue de la Fontaine :

Ursula LE STRAT REGARDIN interroge sur l'avenir des travaux sur ce secteur. Margaux PHILIPPE assure que le projet d'aire aménagée sur l'espace vert, concerté en amont avec les riverains, n'est pas remis en cause. Un point d'étape sur les travaux en cours sera fait lors de la prochaine plénière.

Déchets :

Alexis VISTE interroge sur l'avenir du ramassage de déchets recyclables qui ne se fera plus via les sacs jaunes comme ça l'est actuellement. Il exprime des craintes sur l'avenir du tri et sur le paradoxe qu'il existera quant au fait de prendre sa voiture pour trier ses poubelles. Le CQ demande qu'il y ait une intervention spécifique de Daniel LE BIGOT à ce propos, pour mieux comprendre le nouveau fonctionnement.

4. Point information sur la phase dépôt de projet budget participatif – 15'

- *Synthèse de l'ensemble des projets*

Gaëtane présente une synthèse de la première phase du budget participatif :

- 212 projets déposés au total sur tout le territoire
- +/- 150 recevables

Les deux formats de dépôt ont été utilisés par les porteurs de projet (160 numérique, 50aine papier)

Une représentativité équilibrée de la population : de 10 à 86 ans et une quasi égalité hommes-femmes

- *Retour sur les projets déposés pour le quartier d'Ergué-Armel*

41 projets concernant le quartier ont été déposés, dont 12 par les membres du CQ.

27 d'entre eux concerne « l'amélioration du cadre de vie » ; 10 « sport, culture et loisir » et enfin 4 pour les « solidarités ».

- *Informations sur les phases prochaines*

Les projets ont été étudiés par le service démocratie ainsi que les élus (Uisant CREQUER et Yves FORMENTIN MORY) au fur et à mesure. Les porteurs de projet dont l'étude de recevabilité s'avérait négative ont été appelés afin d'échanger directement sur les raisons. Le budget participatif est vu

aussi comme un outil pédagogique permettant à la population de mieux comprendre le fonctionnement d'une collectivité.

Les projets dont l'étude de recevabilité s'avérait positive ont été partagés aux services compétents afin qu'ils en étudient la faisabilité. Début juillet, nous aurons une première lecture de l'étude des services techniques. Le service démocratie rencontrera chaque direction afin d'échanger sur l'étude de chaque projet et déterminera s'il y a nécessité à rencontrer certains porteurs de projets pour affiner/ détailler. La commission citoyenne sera aussi réunie à ce moment-là.

- *Commission citoyenne :*

David DUVOLLET et Jean-Marie RENAULT font partis de cette instance qui garantit la transparence et le bon déroulement du dispositif. Ils présentent à l'ensemble des membres la première rencontre de la commission qui a eu lieu le 3/05 dernier. Il a été abordé le rôle de la commission citoyenne, la méthodologie appliquée par les services pour l'étude de recevabilité et de faisabilité des projets et l'évaluation du dispositif jusqu'alors.

Les membres ont aussi reçu le tableau avec l'étude de recevabilité des projets. Ils ont la possibilité d'interpeler le service démocratie et les élus sur une étude qui ne leur semble pas juste, peu appropriée.

Laurent BERNARD demande comment sont fléchés les 400 000 €, sur l'année 2022 ou sur l'année 2023 ? Une précision à ce propos sera faite lors de la prochaine plénière.

5. Actualités de quartier - 15'

- Margaux PHILIPPE nous informe que ce weekend (14/15 mai) aura lieu les 48h de l'agriculture urbaine. Cet événement rassemble toutes les associations et initiatives

citoyennes autour de cette thématique en proposant diverses animations :

<https://www.les48h.fr/>

- Un projet d'installation de boîtes à livres, fabriquées par les élèves de 3^{ème} du collège Max JACOB va débuter courant juin. Margaux PHILIPPE fait un appel à volontaires auprès du CQ, pour les membres qui seraient intéressés de partager et prototyper les futures boîtes à livres, fabriquées par les collégiens. Une première rencontre avec les jeunes, le personnel pédagogique et les élus est programmée le 9/06. Ursula LE STRAT REGARDIN et Catherine FER se proposent.
- Margaux PHILIPPE informe que la municipalité met à disposition des riverains du matériel pour « voisins en fête », événement national qui se déroulera le 20/05 prochain. Des arrêtés peuvent être demandés auprès de la collectivité pour sécuriser les lieux.
- La MPT d'Ergué-Armel organise « voyage insolite » le 21 et 22 mai prochain. Un événement festif et gratuit, qui mêle animations et spectacles au Petit Guélen.

<https://fr.calameo.com/read/001063554bc90a05d4a45> (programme des animations)

6. Réflexion les instances participatives de la Ville – 15'

Gaëtane explique que suite à divers constats, le service démocratie de proximité souhaite lancer une réflexion sur les instances participatives de Quimper. Elle propose un format groupe de travail avec des membres de différents conseils de quartier pour lancer une réflexion à ce sujet et recueillir les divers témoignages d'expériences en conseil de quartier. L'objectif est de créer plusieurs groupes de réflexions (élus, membres de CQ, habitants), croiser les données/ les réflexions et réfléchir

collectivement à des pistes pour la création d'instances répondant aux besoins des habitants en termes de participation citoyenne.

Laurent BERNARD se propose.

Suite à cette proposition, des échanges ont lieu entre les membres sur les raisons des démissions, la fatigue liée à l'écriture des règlements (CQ et budget participatif) et la volonté d'aller vers du concret. Un membre exprime l'analyse qu'il a, selon laquelle le territoire du quartier d'Ergué-Armel est vaste et qu'il est difficile pour les membres de traiter un projet ou une problématique lorsqu'on n'est pas ou peu concerné. Il propose l'idée de travailler en micro-quartiers.

Une membre propose de réactualiser l'espace conseil de quartier sur le site de la Ville afin d'avoir accès à la carte interactive où figure tous les membres. Cela donne une vision d'ensemble sur qui habite où et donc la composition des micro-quartiers.

Le service démocratie de proximité s'en charge.

7. Réflexion sur la suite des travaux du conseil de quartier – 25'

Gaëtane rappelle qu'il reste 1 an avant la fin du mandat des CQ. Après l'écriture des règlements divers et les projets du budget participatif, elle propose de faire un tour des envies des membres du CQ en posant deux questions : « *Durant cette année, quels sujets souhaitez-vous aborder ? De quelles manières souhaitez-vous les aborder ?* »

Chaque membre du CQ peut exprimer ses idées via des post-it. Une synthèse est proposée avant la fin de la plénière. Ci-dessous un « nuage » de mots récapitulant les termes souvent exprimés par les membres.

